

## Région Grand Est : augmentation de +4% des performances de recyclage des emballages ménagers sur le territoire en 2021

En 2021, chaque habitant de la région Est a trié en moyenne 79,3 kg d'emballages ménagers et de papiers, soit 10,3 kg de plus que la moyenne nationale (69kg). Les performances globales du recyclage, à l'échelle nationale, ont progressé de 3 points pour atteindre 72% pour les emballages et 62% pour les papiers. Des résultats qui s'expliquent par les efforts continus des consommateurs et par la simplification du geste de tri, permettant de trier tous les emballages, sans distinction. Ce programme majeur qui poursuit son déploiement sur l'ensemble du territoire, concernera 100% des habitants de la région Grand Est en janvier 2023.

### Le Grand Est connaît une progression concernant le tri des emballages légers et verre

En 2021, le geste de tri des 5,5 millions d'habitants de la région Grand Est a permis de recycler près de 330 000 tonnes d'emballages ménagers (emballages légers + verre), soit plus de 14 000 tonnes qu'en 2020 (+4%). Concernant les papiers graphiques, 110 000 tonnes ont été recyclées, soit 19 660 tonnes de moins qu'en 2020, cette baisse s'explique notamment par la contraction du gisement de papiers graphiques mis sur le marché qui s'accélère depuis la pandémie :

- 123 500 tonnes d'emballages légers, soit + 9.6% qu'en 2020
- 206 070 tonnes pour les emballages en verre, soit +1.1% qu'en 2020
- 110.000 tonnes pour les papiers graphiques, soit - 15 % qu'en 2020

Cette baisse du gisement des papiers impacte également les départements de Grand Est dans leur performance globale de recyclage pour lesquels, on observe également certaines disparités entre départements avec des taux en hausse pour certains tels que :

- **Le Haut-Rhin reste le premier département du Grand Est**, chaque habitant a trié en moyenne 93,8 kg d'emballages ménagers et de papiers, soit +0,75 % par rapport à 2020 et + 24,8kg que la moyenne nationale
- **Dans l'Aube**, chaque habitant a trié en moyenne 71,3 kg d'emballages ménagers et de papiers, soit +3,2 % par rapport à 2020.
- **Dans les Vosges et dans la Meuse**, on constate une progression de 2% avec respectivement 89,9 kg et 81,1 kg d'emballages ménagers et de papiers triés par habitant.

Dans les autres départements de la région, les chiffres sont stables ou en légère baisse :

- **Dans la Marne**, chaque habitant a trié en moyenne 74,4 kg d'emballages ménagers et de papiers, soit 5 % de moins qu'en 2020 dont une performance remarquable d'emballages en verre recyclés avec 39.5kg par habitant.
- **En Meurthe et Moselle**, chaque habitant a trié en moyenne 70,2 kg d'emballages ménagers et de papiers, soit 4 % de moins qu'en 2020. Néanmoins, le département affiche une très belle augmentation sur les emballages légers en plastique (+23%) en lien avec la simplification du geste de tri engagée depuis octobre 2020.
- **En Haute Marne**, chaque habitant a trié en moyenne 76,5 kg d'emballages ménagers et de papiers, soit 2,55 % de moins qu'en 2020.

- **Dans le Bas-Rhin, les Ardennes et en Moselle**, une légère baisse d'environ 1 % avec respectivement 86 kg, 80,9 kg et 69,9 kg d'emballages ménagers et de papiers triés par habitant.

## **La simplification du geste de tri : un levier important en faveur de la collecte**

La simplification du geste de tri, qui permet de collecter l'ensemble des emballages ménagers y compris ceux en plastique, permet de systématiser le geste de tri et de collecter davantage d'emballages. Dans les communes où le tri est simplifié, on recycle 3 kg d'emballages légers (papier-carton, acier, aluminium, plastique) de plus par habitant que dans d'autres villes, dont 2,5 kg d'emballages en plastique supplémentaire. Ainsi, la simplification du geste de tri permet de collecter de nouveaux emballages en plastique afin de développer des filières de recyclage à grande échelle pour les matériaux peu ou pas encore recyclés aujourd'hui (PS, PET opaque, ...). En 2023, 100% du territoire sera couvert par ces nouvelles consignes de tri.

Dans la région Grand Est, la mise en place de l'extension est une priorité. A la fin 2021, 36,5% du territoire était concerné par la simplification du geste de tri soit 2 007 536 habitants. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, 100 % des habitants du département des Vosges trient tous leurs emballages. Cette simplification du message a permis d'augmenter de 81 % le recyclage des emballages en plastique.

## **Une dynamique territoriale au service de l'économie circulaire dans la région Grand Est**

Le territoire continue à sensibiliser et mobiliser les citoyens à l'importance du tri notamment grâce à la mise en œuvre de nombreux projets innovants et de politiques incitatives. En effet, les collectivités développent des initiatives vertueuses en matière de collecte, de tri et de recyclage, à l'image de :

### **Hors-Foyer**

- **La ville de Thionville (57)** : est lauréate à l'AMI Hors Foyer lancée par Citeo en 2021 et est accompagnée pour la mise en place de dispositifs de tri hors-foyer. Ce sont plus de 140 équipements pour permettre le tri dans les écoles, les parcs et les ERP qui sont soutenus dans le cadre de cet appel à projets.
- **Destination Nancy (54)** : Destination Nancy est lauréate de l'AMI Hors Foyer. L'objectif est d'installer des dispositifs de tri et de sensibilisation au sein du parc des expositions, de l'office du tourisme ainsi que le centre des congrès du Grand Nancy. Un suivi des tonnages ainsi que de la qualité seront effectués afin d'évaluer la reproductivité du dispositif qui consiste en un déploiement de 80 corbeilles de tri et d'une communication dédiée

### **Collecte innovante**

- **Métropole du Grand Nancy (54)** : Citeo accompagne, dans le cadre d'un AMI, le projet d'information incitative . Ce projet a démarré en 2021 avec le puçage de 100% des bacs de collecte. Cette communication spécifique testée en 2022 auprès d'une partie des foyers sur sa production de déchets permettra d'informer chacun, via un suivi des quantités d'ordures ménagères et de collecte sélective produites. Un suivi de l'évolution des tonnages est en cours afin de mesurer l'impact de cette communication. Le dispositif sera étendu à l'ensemble de la métropole d'ici 2023.

### **Tarifification incitative**

- **Le PETR de la région de Sarrebourg (57)** a étendu la fiscalité de ses déchets à la Communauté de Communes du Pays de Sarrebourg (4 700 habitants) qui jusqu'à présent était en Teom (changement effectif au 1er janvier 2022). C'est 100% du territoire qui est dorénavant concerné par un paiement du service d'enlèvement et de traitement des déchets à la présentation du bac.
- En 2021, 30% du territoire de la région Grand Est était couvert par la tarification incitative, largement au-dessus de la moyenne nationale (6%), ce déploiement explique notamment les bonnes progressions de la région en termes de tri par habitant.

## **Au niveau national**

Le taux de recyclage des emballages ménagers progresse pour tous les matériaux : 3,8 millions de tonnes d'emballages ont été recyclées en 2021. Au total, le geste de tri des Français a permis d'éviter 2,2 millions de tonnes de CO2 dans l'atmosphère en 2021, soit l'équivalent d'un million de voitures en moins sur les routes par an.

Concernant les papiers graphiques (journaux, magazines, imprimés publicitaires, etc.), la consommation continue à baisser au niveau national avec -286 000 tonnes mises en marché. Le maintien du geste de tri des Français à un niveau élevé, porte le recyclage à 62% en augmentation de 1,5 points ; et ce malgré une baisse des tonnes recyclées (-45 000 tonnes), près de quatre fois moins forte que celle des papiers consommés.

---

## **Les chiffres clés du tri**

### **Région Grand Est**

En 2021, dans le Grand Est chaque habitant a trié en moyenne 79,3 kg d'emballages ménagers et papiers :

- 22,3 kg/habitant d'emballages en papier-carton, acier, aluminium et plastique
- 37,2 kg/habitant d'emballages en verre
- 19,8 kg de papiers triés par habitant et par an en moyenne

### **Au niveau national**

En 2021, en France, chaque habitant a trié en moyenne 69 kg d'emballages ménagers et papiers :

- 20 kg/habitant d'emballages en papier-carton, acier, aluminium et plastique
- 34 kg/habitant d'emballages en verre
- 15 kg de papiers triés par habitant et par an en moyenne

Pour retrouver l'ensemble des chiffres clés du recyclage en France, [cliquez ici](#)

### **A propos de Citeo**

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer la transition vers l'économie circulaire, Citeo s'est fixé 5 engagements : réduire l'impact environnemental des produits de ses clients en ancrant l'économie circulaire et l'écoconception dans leurs pratiques et leurs stratégies ; créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain qui conjuguent performances environnementale et économique ; donner les clés aux consommateurs pour réduire l'impact environnemental de leur consommation ; co-construire et promouvoir les solutions et les positions de l'entreprise, de l'échelle locale à l'international ; cultiver l'engagement de ses collaborateurs au service de sa mission. Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 13 milliards d'euros pour développer l'écoconception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 72% des emballages ménagers et 62 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste éco-citoyen.

### **Contact presse**

Sabrina Savary  
Lamérie & Associés pour Citeo  
Tél. : 07 85 63 59 09 - 02 51 24 25 26  
[citeo.regions@lamerie-rp.fr](mailto:citeo.regions@lamerie-rp.fr)